

« Eh bien tout cela est l'œuvre de Pie IX. C'est lui qui en a conçu l'idée, c'est lui qui en a dirigé l'institution. Aujourd'hui même, quoique dépouillé de tout, il n'en continue pas moins à fournir aux besoins de la ferme, qui, hormis une rente très modique, n'a d'autre soutien que son inépuisable charité. Il trouva, d'ailleurs, quand il s'agit d'implanter cette œuvre, des auxiliaires zélés et intelligents dans les différents prélats de sa cour et surtout dans Mgr. de Merode dont l'inépuisable énergie concourut à donner une vie rapide au nouvel établissement et qui fit venir de Belgique pour en prendre la direction, les *Frères de la Miséricorde*, si admirables de dévouement. Ces bons religieux sont tout à la fois les maîtres, les pères, les amis, j'allais ajouter, le cœur et la main de ces jeunes travailleurs, dont ils ne se séparent jamais. Le Cardinal Consolini et Mgr. Negroni sont chargés de veiller aux intérêts de la Maison. Le Cardinal Borromeo en a la direction spirituelle et il s'en occupe avec le plus grand zèle. »

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

L'INDEMNITÉ.

La France se relève rapidement de ses désastres. L'énorme somme de 5 milliards imposée par M. de Bismark a été réunie en quelques heures. C'est une preuve éclatante du crédit dont jouit la France.

Je n'ai pu me défendre, dit Frédéric Gaillardet, d'un sentiment de joie et d'orgueil patriotique, lorsque, le lendemain même de l'ouverture de la souscription à l'emprunt de deux milliards, j'ai vu les murs de Paris couverts de cet avis officiel : *Souscription close*. En un seul jour, que dis-je ? en moins de six heures, la France, sans avoir recours à aucun intermédiaire, par la seule puissance de la confiance qu'elle inspire, avait trouvé quatre milliards cinq cents millions, quand il a fallu trois mois à la Prusse victorieuse pour réaliser son dernier emprunt de 375 millions !

Trois cent vingt millions de francs ont été payés aux Allemands. Lorsque la somme complémentaire de 175,000,000 sera payée, et elle est à la veille de l'être si elle ne l'est déjà, les troupes allemandes évacueront les départements de la Seine-Inférieure et de la Somme.

Les forts de Paris seront abandonnés quand quinze cents millions d'indemnité seront payés, et nous croyons qu'ils le seront bientôt.

L'ARMÉE.

Le dix courant, l'Assemblée a suspendu ses travaux pour assister à la grande revue militaire qui avait pour but de donner un témoignage solennel de gratitude à l'armée libératrice de Paris. Le beau temps, qui s'était fait bien attendre, et le succès de l'emprunt ont contribué à donner à cette revue l'aspect d'une fête nationale. Une foule énorme s'y était portée. Un air de soulagement et de confiance dans l'avenir se lisait sur toutes les figures.

Cette revue a été splendide. Les princes d'Orléans étaient là comme de simples patriotes espérances. Il n'a guère été poussé d'autres cris que ceux de : Vive l'armée ! vive Thiers ! vive MacMahon ! On avait parlé d'un discours de M. Thiers à ce dernier. Il n'en a pas été prononcé. Après le défilé, le chef du Pouvoir exécutif a marché vers le maréchal. Ils se tendirent la main. Ils voulaient se dire quelques mots sans doute, mais l'émotion leur coupait la voix. Ils restèrent ainsi les mains serrées pendant plusieurs secondes, et les spectateurs de cette scène touchante saluaient de leurs cris enthousiastes ces deux hommes qui représentaient le salut de la France, c'est-à-dire son épée, son intelligence et son crédit.

C'est ainsi que s'exprime Gaillardet sur ce spectacle si beau.

PARIS.

Cette ville s'empresse de reconstruire les édifices et les monuments qui faisaient sa gloire. Elle a fait un emprunt de 600,000,000 de francs pour réparer les désastres causés par les stupides communaux.

LES COMMUNAUX.

Les arrestations continuent. Ils vont être jugés tous ensemble et, espérons-le, sévèrement punis.

METZ.

Cette ville héroïque est restée française par le cœur. Elle a donné vingt millions pour la délivrance de la France. Ça va monter à Bismark, disait un ouvrier, qu'il ne réussira pas à faire des Prussiens avec les Alsaciens et les Lorrains.

ANGLETERRE.

Le marquis de Lorne et sa femme, la princesse Louise, fille de la reine Victoria, partiront pour le Canada au commencement de l'automne prochain, et ils visiteront les États-Unis.

Avis officiel vient d'être donné à Washington à qui de droit, et on assure que M. et Mme de Lorne arriveront en Amérique en même temps que le prince Alexis de Russie.

L'ARMÉE.

Le 13 courant, durant le débat touchant la réorganisation de l'armée, Lord Derby a étonné les torys en dénonçant le système d'achat.

Lord Carnarvon a essayé vainement de réfuter les arguments de Lord Derby.

ESPAGNE.

Toujours en feu, comme de coutume. On ne s'entend pas du tout, surtout aux Cortès. Le nombre des députés diminue tellement, que l'on craint que dans quelques jours, il n'y ait plus de quorum.

La séance du onze juillet a été très-orageuse ; elle a duré jusqu'à trois heures du matin. Il s'agissait entr'autres choses d'une motion à la fin d'approuver le gouvernement au sujet des mesures prises par lui pour réprimer l'insurrection cubaine. La droite a voté en masse pour le gouvernement ; la gauche n'a pas voté.

On parle d'un nouveau conflit dans le Maroc ; sept Espagnols ont été tués par des Maures, et il paraît que deux frégates de guerre vont être envoyées à Tanger pour exiger une réparation. Un journal croit cependant que cette question s'arrangera d'une manière satisfaisante.

AMÉRIQUE DU SUD.

Des nouvelles de l'Amérique du Sud, apportées par le steamer et la malle, annoncent que l'arsenal de Rio-Janeiro a été totale-

ment détruit par le feu. Les pertes du gouvernement brésilien s'élèvent à 300,000 louis.

VICTOR PLACE, EX-CONSUL DE FRANCE À NEW-YORK.

Cette affaire a été éclaircie. On se rappelle que les plus graves soupçons plaçaient sur cet individu, jadis si célèbre. Ils n'étaient que trop fondés.

Vous lirez, dit F. Gaillardet dans sa correspondance au *Courrier des États-Unis*, dans le *Journal Officiel* les accusations terribles portées contre lui, et qui ont paru malheureusement prouvées par ses propres déclarations à la commission législative. Il en résulterait qu'il a prélevé des profits scandaleux sur les marchés qu'il a passés en Amérique au nom du gouvernement de la défense nationale et parfois sans mandat de celui-ci. Ce qu'il y aurait de plus criminel, c'est qu'il ne se serait pas contenté de surfaire les prix et de gagner illicitement près de douze cent mille francs ; il aurait été jusqu'à spéculer au détriment de la défense même de son pays, puisque les armements qu'il envoyait étaient reconnus défectueux et incomplets. M. Place a dit, pour sa justification, devant la commission d'enquête, qu'il avait cru licites les produits de ses opérations, et il offre, dit-on, de les rembourser à l'État. Mais cette restitution n'exonérera pas de toute responsabilité légale et morale le malheureux qui a perdu, dans un moment d'oubli, toute une carrière honorable.

L'enquête qui l'accable semble devoir exonérer d'autres personnes pareillement accusées, telles que la commission d'armement, et M. Lecesne, qui n'a pas été nommé, mais qui avait été assez désigné pour qu'on le félicite de voir ainsi éclairée sa situation équivoque.

DERNIÈRES NOUVELLES.

FRANCE.

Paris, 13 juillet.—Le gouvernement a envoyé un représentant en Angleterre, pour tâcher de faire consentir le gouvernement britannique à une modification du traité de commerce passé le 23 janvier 1860, entre la France et l'Angleterre.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE.

Il est question d'une grande conférence douanière, qui se tiendrait à Berlin, et à laquelle assisteraient des délégués de tous les États européens.

L'INDEMNITÉ.

Les députés des provinces occupées par les troupes allemandes insistent énergiquement auprès de M. Thiers pour faire payer, par anticipation, l'indemnité allemande. M. Thiers est, dit-on, favorable à cette idée, et des négociations dans ce sens sont déjà ouvertes avec l'Allemagne.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, 14 juillet.—Le *Times* d'aujourd'hui prend l'échauffourée de New-York pour texte d'un article sur la situation de l'Irlande. Il dit : « Si les haïnes irlandaises sont aussi implacables en Amérique qu'elles le sont en Irlande, et plus sanguinaires, les Irlandais eux-mêmes doivent se demander si la nature irlandaise n'a pas une plus grande part de responsabilité dans les troubles d'Irlande que le mauvais gouvernement des Anglais. »

Londres, 15.—L'ambassadeur américain Shenck a assisté hier soir au banquet annuel des Marchands-Tailleurs de Londres, et a répondu au toast porté en l'honneur des États-Unis.

Dans le cours de ses remarques, Shenck dit que le traité de Washington avait été beaucoup critiqué en Angleterre et aux États-Unis, mais les deux pays, dit-il, ont été contents de l'accepter comme une heureuse solution de ce qui semblait une difficulté éternelle. Il fit ensuite allusion à la manière courtoise avec laquelle il a été accueilli par toutes les classes de la société anglaise, et exprima le vœu que les sentiments d'entente et d'amitié qui animaient les deux pays dureraient toujours. Il termina en déclarant qu'une alliance entre l'Angleterre et les États-Unis était inévitable.

ESPAGNE.

Madrid, 14 juillet.—Hier soir, les Cortès ont adopté la clause du budget relative au traité avec la Banque de Paris pour l'émission d'un emprunt. Le traité étant annulé, la Banque sera indemniée.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Plusieurs députés de la Gauche se sont plaints de la continuation des arrestations, de l'état de siège de Paris et de ce que le siège de la capitale n'était pas transféré à Paris.

Le Président a répondu : Les personnes arrêtées sont accusées de crimes ; l'état de siège de Paris cessera dans peu de temps, et la capitale sera transférée à Paris après l'ajournement de l'Assemblée, au mois d'octobre.

♦♦

Les chefs légitimistes déclarent que leur parti reste intact malgré les manifestes du Comte de Chambord. Quelques membres de ce parti tentent de donner cours à une circulaire déclarant leur adhésion aux principes du comité, sous tous les rapports ; mais les signataires sont rares.

♦♦

On a constaté positivement qu'une seule personne a été tuée par l'explosion de la fabrique de projectiles de Vincennes.

♦♦

Le gouvernement autrichien a formellement ratifié le traité de naturalisation américain.

♦♦

Le général d'Aurelles de Palladines a été nommé commandant de la 14^{ème} division militaire de France.

♦♦

L'Archevêque Guibert, de Tours, a été désigné pour remplacer feu Mgr. Darboy à l'Archevêché de Paris.

UN AUTRE PRÉTENDANT.

Un individu publie une lettre dans laquelle il se proclame fils de Louis XVII et réclame le trône de France. Le comte de Chambord et les princes d'Orléans sont priés de s'éclipser.

Il y a déjà eu une dizaine de Louis XVII, maintenant c'est le tour des enfants de ce malheureux enfant.

FAITS DIVERS.

Dimanche dernier, un orage épouvantable a passé dans presque toutes les paroisses de ce comté, et la foudre est tombée en divers endroits.

A St. Ambroise de Kildare, aussitôt après le sermon, le tonnerre est tombé sur l'une des colonnes sur lesquelles est appuyé le clocher, qu'il a fendu presque jusqu'en bas, et a brisé la boisure dont une partie a été lancée par morceaux, dans la nef. La porte de l'Eglise a été aussi grandement endommagée. Le feu prit entre les deux voûtes, mais il fut immédiatement éteint.

L'Eglise était alors remplie de monde. On peut se figurer la frayeur dont furent frappés tous les assistants. Ce n'était que plaintes et gémissements. Pas moins de 20 personnes ont été frappées par l'électricité ; mais aucune n'a reçu de blessures graves.

Plusieurs parasols ont été brûlés. Un M. Pierre Pellerin, placé vis-à-vis le banc d'œuvre, a eu sa montre noircie par la foudre ; mais il ne reçut aucun mal. Un nommé J.-Bte. Chalut eut tout le visage et un côté du corps brûlés assez sérieusement.

Tous ceux qui ont été témoins de cet accident, s'accordent à dire que c'est par une providence visible que personne n'a été tué ou gravement blessé, soit par la foudre soit par les éclats de la boisure dont la moindre partie eut pu frapper à mort.

Durant ce même orage, la grange et l'écurie d'un nommé Louis Sicard ont été incendiées par la foudre.—*Gazette de Joliette*.

FOLIE ET SUICIDE.—Le 15 mai dernier, arrivait à Québec à bord du *Prussian* un individu âgé de 60 ans du nom de Jacques Boutard. Il était seul, et pendant la traversée il avait donné plusieurs signes d'aliénation mentale. Ce que voyant, le médecin du bord le fit admettre à l'Hôpital de Marine sur un certificat attestant que l'individu n'avait pas complètement sa raison à lui.

Admis dans l'Hôpital, il demeura trois jours sans manger ; au bout des trois jours cependant, il commença à prendre un peu de nourriture, puis accepta tout ce qu'on lui donna à manger. Tout alla bien jusqu'à hier.

Le 6 courant, vers huit heures, il commença à donner des signes plus évidents de folie. Il fit plusieurs gesticulations montrant bien qu'il avait des idées de suicide. Le Dr. Catellier plaça auprès de lui un gardien spécial chargé de le surveiller pas à pas.

Le gardien s'acquitta consciencieusement de sa charge ; mais au moment où rien ne pouvait lui faire prévoir pareille détermination, le malade prit sa course vers une fenêtre et d'un élan la traversa. Prompt comme l'éclair, le gardien avait pris sa course derrière lui et au moment où le malheureux arrivait dans le vide, le saisissant par un bras et le maintenant pendant quelques instants.

Irrité de se voir arrêté brusquement dans son élan, l'aliéné, doué d'une vigueur de poignet plus qu'ordinaire, asséna au gardien un coup de poing au milieu du front et lui faisait lâcher prise. Le gardien resta avec une manche de chemise seulement dans la main, et le malheureux tombant d'une hauteur de 35 pieds, vint se fracasser le crâne sur les dalles de pierre en bas. Il n'a pas vécu une minute.

LA JUSTICE ANGLAISE.—Les journaux anglais s'occupent en ce moment d'une affaire qui fait une pénible sensation.

Un jeune garçon de 19 ans, nommé Claude Scott Woodley, a été condamné, le 7 juin, à la peine de mort, du chef d'assassinat commis sur la personne de Samuel Lee, le 13 août dernier. Il a dû être pendu lundi dernier.

Est-il coupable ou innocent ? Telle est la question qui occupe nos confrères de Londres.

Aucun témoin n'a été entendu contre lui, mais il a fait l'aveu du crime, avec rétracté postérieurement. Des efforts énergiques sont faits pour obtenir la grâce du condamné, dont les aveux sont considérés comme faux et comme faits sous l'influence du délire, dit le *Daily Telegraph*.

Il a été constaté que le marteau, instrument du crime, a été manié par un bras vigoureux. Or, Claude Scott Woodley est un enfant. Il n'a que cinq pieds, ne pèse que sept pierres et demie et n'a guère de force physique. La victime était un homme fort, musculeux, pesant onze à douze pierres.

Une immense quantité de sang a été perdu par Léo et s'est répandue tout autour de lui ; or, le condamné était chez lui trente-cinq minutes après que Lee avait été vu vivant, et il ne portait pas la moindre trace de sang.

La victime a été vue vivante à une heure 25 minutes et à deux heures 2 minutes, le condamné était à son domicile, à la distance de près de deux lieues de la scène du meurtre. Il aurait donc dû, en 35 minutes, parcourir près de deux lieues, entrer chez Lee, se disputer avec lui, lui donner neuf à dix coups mortels, dévaliser le cadavre, cacher l'arme, laver ses vêtements et refaire deux lieues pour retourner chez lui.

Est-il humainement possible qu'un homme puisse faire tout cela en 35 minutes ?

On invoque contre Woodley le peu d'argent qu'il a dépensé. Mais il avait reçu 16s. de salaire, son père lui a prêté 10s. et il avait retiré de l'argent de la caisse d'épargne, il ne faisait pas de dépenses, ses habitudes étaient tranquilles et réglées. Il avait donc de quoi dépenser 15s. pour entrer à Sydenham et en conserver autant en poche.

Enfin, un mois avant le meurtre, il a eu une querelle avec son père, et il a été renvoyé de la plainte. On lui a reconnu un esprit obtus, et il a été refusé à l'armée comme trop petit, et deux jours et deux nuits avant de s'être allé accuser, il a parcouru les rues de Londres.

Ses amis soutiennent qu'il a eu l'esprit halluciné par la lecture des enquêtes faites sur la mort de Lee et que les circonstances prérappelées prouvent qu'il a été tout à fait étranger au crime.

Son père était sujet à des crises épileptiques, sa mère était hypocondriaque, il a une sœur idiote, une autre qui a des attaques nerveuses ; un de ses frères est mort de l'hydrocéphale, et Woody a été traité lui-même, il y a dix ans, d'une maladie du cerveau. Dequies sa jeunesse, les voisins ne l'ont nommé que "l'Idiot."

Tel est l'homme qui est à la fois le condamné et le seul témoin à charge contre lui-même.

DÉCÈS.

A Ottawa, le 6 courant, Dame Marie Esther Grenier, veuve de feu Ls. René Bauset, âgée de 79 ans et 2 mois.

A St. Sauveur de Québec, le 13 juillet, à la résidence de Hubt. Paré, Eer., son fils F. X. Paré, commis-marchand, à l'âge de 35 ans.